



**Health, Seniors and Long-Term Care
Public Health**

March 20, 2026

Re: Important Measles Information

Dear Parents/Guardians and Caregivers:

In 2026, there have been more measles cases in Manitoba than anywhere else in Canada. Almost 90% of cases were not immunized. Many measles cases have been hospitalized, with most of these unimmunized and more than half under the age of ten years.

Manitoba Public Health is advising parents to **consider measles risks while travelling or when attending large gatherings during spring break or holiday celebrations.**

- If you suspect you or your child has measles, **stay home**. Avoid travel and events.
- If exposed, symptomatic, or have questions about measles contact your health-care provider or Health Links – Info Santé at 811 (Winnipeg: 204-788-8200; Manitoba toll-free: 1-888-315-9257).
- For urgent and emergency care, notify the facility immediately on arrival of suspected measles so they can take appropriate precautions to protect others.

Vaccination is the best way to prevent measles for yourself, your family and to help protect those who cannot be vaccinated but may be particularly vulnerable such as young infants.

- Check if you or your child is eligible to receive a measles vaccine:
<https://www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/vaccineeligibility.html>
- Get vaccinated for measles at your primary care provider, local public health office, Access Centre or Connected Care Clinic or book online at www.medinav.ca.
- For information on how to get a copy of immunization records for you or your child:
<https://www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/div/records.html>.

Measles can be serious, especially for young children, people with a weakened immune system and unimmunized pregnant people. If any of these people are exposed to measles, they may be eligible for preventative treatment within six days of exposure and are encouraged to speak with a health-care provider promptly.

Learn more: <https://www.gov.mb.ca/health/publichealth/diseases/measles.html>.

Sincerely,

Original signed by

Richard Baydack, PhD
Executive Director
Communicable Disease Prevention & Control

Original signed by

Santina Lee, MD, FRCPC
Medical Officer of Health
Communicable Disease Prevention & Control



Ministère de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée du Manitoba
Santé publique

Le 20 mars 2026

Objet : Informations importantes sur la rougeole

Chers parents, tuteurs et proches aidants,

En 2026, le Manitoba a enregistré plus de cas de rougeole que n'importe quelle autre région du Canada. Près de 90 % des cas n'étaient pas vaccinés. De nombreux cas de rougeole ont nécessité une hospitalisation; la plupart de ces personnes n'étaient pas vaccinées et plus de la moitié avaient moins de dix ans.

Santé publique Manitoba recommande aux parents de **tenir compte des risques de rougeole lorsqu'ils voyagent ou participent à de grands rassemblements pendant la semaine de relâche ou les jours de fête.**

- Si vous pensez que vous ou votre enfant avez la rougeole, **restez à la maison**. Évitez de voyager ou de participer à des événements.
- En cas d'exposition ou de symptômes, ou si vous avez des questions sur la rougeole, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé ou avec Info Santé – Health Links au 811 (Winnipeg : 204 788-8200; sans frais pour le Manitoba : 1 888 315-9257).
- Pour les soins urgents, prévenez immédiatement l'établissement dès votre arrivée si vous soupçonnez un cas de rougeole, afin que les précautions nécessaires puissent être mises en place pour protéger les autres.

La vaccination est le meilleur moyen de vous protéger, vous et votre famille, contre la rougeole, et d'aider à protéger ceux et celles qui ne peuvent pas se faire vacciner, mais qui sont particulièrement vulnérables, comme les nourrissons.

- Vérifiez si vous ou votre enfant pouvez recevoir un vaccin contre la rougeole : <https://www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/vaccineeligibility.fr.html>
- Faites-vous vacciner contre la rougeole auprès de votre fournisseur de soins primaires, de votre bureau de la santé publique local, d'un centre d'accès communautaire ou d'une clinique de soins de continuité, ou prenez rendez-vous en ligne sur www.medinav.ca.
- Pour savoir comment obtenir une copie de votre carnet de vaccination ou de celui de votre enfant : <https://www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/div/records.fr.html>.

La rougeole peut être grave, en particulier pour les jeunes enfants, les personnes dont le système immunitaire est affaibli et les femmes enceintes non vaccinées. Si l'une de ces personnes est exposée à la rougeole, elle pourrait recevoir un traitement préventif dans les six jours suivant l'exposition et devrait consulter rapidement un professionnel de santé.

Rendez-vous sur <https://www.gov.mb.ca/health/publichealth/diseases/measles.fr.html> pour en savoir plus.

Cordialement,

Original signé par

Richard Baydack, Ph. D.
Directeur exécutif
Prévention et contrôle des maladies
transmissibles
Ministère de la Santé, des Aînés et des Soins de
longue durée du Manitoba

Original signé par

Santina Lee, MD, FRCPC
Médecin hygiéniste
Prévention et contrôle des maladies
transmissibles
Ministère de la Santé, des Aînés et des Soins de
longue durée du Manitoba